

Allocution de Serge Ménard, ministre de la justice du Québec, prononcée lors d'une rencontre avec les membres de l'Association du Barreau Canadien

La souveraineté, la main tendue

Printemps 1998

Je tiens d'abord à remercier les organisateurs de votre réunion de leur invitation à vous adresser la parole. Je ne crois pas qu'il y ait ici beaucoup de gens qui partagent mon opinion fondamentale sur l'avenir du Québec et du Canada. Cela prenait donc un certain goût du risque pour faire une telle invitation. Cela prenait aussi le goût du risque pour l'accepter. Mais je l'assume avec d'autant plus de confiance que j'ai beaucoup fréquenté le Barreau canadien avant de me lancer en politique active à la fin de 1993. J'ai en fait assisté à presque tous les congrès de notre organisation. J'y suis souvent venu avec mon épouse et quelquefois, avec nos jeunes enfants.

J'ai participé aux travaux de plusieurs de ses comités dans le domaine de ma spécialité, le droit criminel.

J'estime être sorti enrichi des nombreux contacts que je m'y suis fait, des amitiés que j'y ai développées, des nombreuses discussions et échanges de points de vue que nous avons eus ensemble.

Je n'ai jamais caché mes opinions politiques. Je ne me suis pourtant jamais senti rejeté ni même méprisé. Le respect de ceux qui expriment avec sincérité une opinion contraire à la nôtre est une caractéristique essentielle de notre profession et des valeurs démocratiques que nous partageons.

Dans une véritable société démocratique, il est important de retrouver chez les membres du Barreau, un éventail d'opinions politiques semblable à celui qui existe dans la population. Le Barreau canadien a aussi cette caractéristique. Par contre, et c'est heureux, je crois que dans cette organisation plus qu'ailleurs dans le Canada anglophone, on est ouvert à la réalité francophone, on la considère comme une richesse pour le pays, on voudrait que le Québec demeure dans le Canada, qu'il y soit différent, consentant et heureux.

C'est conscient de cette ouverture d'esprit et de cette générosité de sentiment que j'ai voulu m'adresser à vous.

Je ne vous ferai donc pas l'injure d'un discours partisan. Ce serait futile et votre attention est précieuse. De toutes façons, vos confrères du Québec vous confirmeront que j'ai pour la politique partisane bien peu de goût et de talent. Même si je reconnais qu'il n'y a pas de démocratie possible sans partis politiques et pas de partis politiques sans partisans.

Je voudrais plutôt vous entretenir de certains clichés courants au Canada anglais, de certaines fausses perceptions du Québec, de ce qui nous unit, de ce qui nous sépare et surtout de ce qui peut continuer à nous unir s'il arrive ce que je crois nécessaire et que vous craignez tant.

[...] La campagne référendaire doit être menée dans le respect de l'autre. Pour cela elle doit partir de certaines prémisses, trop peu souvent exprimées par les hommes publics.

Premièrement, les fédéralistes québécois, comme les souverainistes, poursuivent fondamentalement le même objectif : non seulement la survie, mais bien plutôt l'épanouissement d'une culture originale en Amérique fondée sur la langue française. Cette prémisse s'applique non seulement aux fédéralistes québécois francophones mais aussi aux anglophones et aux membres des communautés ethniques qui ont décidé de demeurer au Québec et qui aiment le Québec.

Deuxièmement, les fédéralistes québécois ont, dans leur très grande majorité, une vision généreuse du Canada : un beau grand pays où s'épanouiraient côte à côte et fraternellement deux grandes cultures, basé sur les deux grandes langues de l'Occident, en s'enrichissant mutuellement et, de façon moderne, avec ouverture sur les cultures qu'apportent les immigrants et que nous ont conservées les Premières Nations.

Je comprends cet idéal, je l'ai déjà partagé. Je dois avouer qu'il me séduit encore. C'est en prenant conscience que cet idéal généreux rassemblait une majorité insuffisante au Canada anglais que je suis devenu indépendantiste.

Troisièmement, je sais que la majorité des fédéralistes québécois ne sont pas heureux du statut constitutionnel du Québec, qu'ils voudraient un Canada différent. Ils ont exprimé ce désir à maintes reprises par des formules *comme maîtres chez nous, égalité ou indépendance, la société distincte, les deux cultures, les peuples fondateurs*, et même la *souveraineté culturelle* et par les nombreux projets de réforme constitutionnelle que ces projets ont inspirés. Je fais appel à tous ces fédéralistes généreux pour qu'ils mesurent le plus objectivement possible les conséquences d'un NON au prochain référendum, pour qu'ils évaluent avec réalisme les chances de bâtir dans un avenir prévisible le Canada de leur idéal et de faire les transformations auxquelles ils ont consacré tant d'énergie au cours de ces dernières années.

J'invite également les souverainistes à reconnaître l'idéal généreux de la majorité des fédéralistes québécois et à conduire le débat référendaire en fonction de l'objectif ultime que nous partageons tous, celui de l'épanouissement de cette société originale en terre d'Amérique. Société qui nous a été léguée par nos ancêtres au prix de luttes incessantes, menées avec acharnement et dont nous sommes tous très fiers.

Ce qui nous sépare, ce n'est pas l'amour du Québec que nous partageons tous jusqu'à la passion, ce n'est pas la confiance que nous avons dans les capacités des gens d'ici à maîtriser toutes les facettes d'un État moderne : que ce soit l'économie, les sciences, la finance, le droit, le génie, l'éducation, la médecine, la culture, les technologies anciennes et nouvelles, ce n'est pas non plus la fierté d'être Québécois ni la conviction que cette différence valait la peine d'être sauvegardée que nous avons tous et toutes le désir de développer avant de la transmettre à nos enfants pour qu'ils la chérissent, la développent et la transmettent à leur tour, sans arrogance pour les autres cultures, sans complexe de supériorité, avec un esprit ouvert et tolérant.

Non, ce qui nous sépare, fédéralistes et souverainistes, ce n'est ni l'amour, ni la fierté, ni la confiance, c'est la perception que nous avons de la capacité du reste du Canada à tirer les

conséquences de notre différence, à reconnaître que le Québec ne peut être considéré une province comme les autres, qu'il a besoin de plus de pouvoirs que l'Île-du-Prince-Édouard ou bientôt du Yukon, parce qu'il est le seul gouvernement en Amérique du Nord à être élu par une majorité de francophones...

Oui, le Québec peut paraître ambigu ! Une partie importante de sa population demeure très attachée à certains attributs du Canada, non pas seulement à ses beautés naturelles, à son immense territoire, le deuxième plus grand du monde, aux richesses naturelles qu'il recèle et dont l'inventaire ne sera sans doute jamais complété de notre vivant mais aussi à certaines valeurs de la société canadienne que nous avons façonnées ensemble au cours de notre histoire commune. En même temps, les Québécois francophones restent profondément attachés à la langue qui leur a été transmise au prix d'importants sacrifices, à la communauté originale qui en est issue depuis la révolution tranquille.

Mais cette langue a toujours été en danger partout où les francophones ont été en minorité. Même au Québec, au cours des cinq années qui ont séparé les deux derniers recensements, le français comme langue d'usage à la maison, a légèrement fléchi. Pour les francophones qui en 1867, ont donné leur accord au pacte confédératif comme pour ceux qui l'ont défendu par la suite, ce n'est pas le résultat qu'ils en attendaient. Le phénomène est-il réversible ?

Ces sentiments d'attachement et d'inquiétude coexistent chez la majorité des Québécois. Ils n'imputent pas la *minorisation* de plus en plus grande du fait français à une intention malicieuse ou au désir d'assimilation des Canadiens de langue anglaise quoique notre histoire en ait fourni quelques exemples. Ils croient que la majorité d'entre eux reconnaît aujourd'hui que le fait français constitue l'une des grandes richesses du Canada.

Mais le phénomène d'assimilation continue. Il risque même de s'accroître avec la tendance bien compréhensible qu'ont les immigrants, qui sont de plus en plus responsables de l'augmentation de la population au Canada, de voir leurs enfants s'intégrer à la majorité de langue anglaise et de maîtriser d'abord cette langue, d'autant plus que c'est elle qui ouvre la porte du pays le plus riche du monde et dont on n'est jamais très loin au Canada, bien plus proche que de certaines autres parties de cet immense pays.

Si le phénomène d'assimilation continue, c'est qu'il est causé par d'autres forces indépendantes de la volonté des Canadiens. Une chose est certaine, pour les francophones et le Québec en particulier, le pacte confédératif n'a pas tenu ses promesses. C'est pourquoi, depuis plus d'un demi-siècle, tant de Québécois ont cherché à obtenir des changements à la Constitution. Pour concilier ce double attachement.

Tâche impossible ! Je ne veux pas pour le moment épiloguer sur les raisons qui ont empêché le Québec d'obtenir les amendements constitutionnels qu'il jugeait essentiels pour assurer son avenir. Ce sera peut-être pour une autre fois. Je voudrais simplement que vous soyez conscients de ceci : les Québécois ne détestent ni le Canada ni les Canadiens, ce qu'ils n'aiment pas, c'est la constitution canadienne. Et comme il apparaît impossible de la changer de façon substantielle, ils ont dû chercher une autre solution.

La crainte de la *minorisation* toujours plus grande et le respect dû à ceux qui ont tant lutté pour nous léguer une langue et un certain nombre de valeurs ne sont pas les seules origines du mouvement souverainiste. L'épanouissement normal d'un peuple qui en une génération, est sorti d'un État clérical qui l'avait à la fois protégé mais coupé du monde moderne, en est une autre. Ce qu'il est important de comprendre, c'est qu'il n'y a aucune haine dans le mouvement souverainiste.

Il est bon de se rappeler que la presse internationale qui a couvert le dernier référendum a été unanimement impressionnée par l'absence totale de violence pendant la campagne référendaire. Un signe évident que le mouvement vers la souveraineté n'est dirigé contre personne.

Les slogans que l'on entend parfois contre les *méchants séparatiste* laissent trop souvent croire le contraire.

Les slogans politiques ! Ils sont inévitables dans un processus démocratique. Même s'ils sont aussi d'importants outils de propagande dans les régimes totalitaires.

Dans les pays démocratiques, ceux qui les utilisent sont généralement de bonne foi. Ils veulent ainsi cristalliser en un ou quelques mots l'essentiel de leur programme. En fait, ils les choisissent pour gagner. Et leur choix peuvent nous en dire long sur la perception qu'ils ont de l'état de leur opinion publique.

Le mot *séparatiste* est beaucoup utilisé comme slogan !

Lorsqu'ils parlent du mouvement souverainiste, les fédéralistes tiennent à utiliser le mot *séparatiste* alors que les partisans de la souveraineté s'en gardent bien. Pendant la dernière campagne référendaire, les partisans du non avait d'ailleurs fait du mot *sépa - ration* bien séparé par le milieu, le slogan principal de leur campagne.

A moins de penser que toute la classe politique du Québec est complètement déconnectée de son électorat, il faut nécessairement en conclure que la majorité des Québécois ne veulent pas la séparation.

Ce que de plus en plus d'entre eux veulent et ce que veut une majorité des francophones du Québec, c'est la souveraineté.

Il est probable que pour la majorité d'entre vous, il n'y a pas de différence entre la souveraineté et la séparation. Mais il est important de prendre conscience que pour une partie très importante de l'opinion au Québec, il y a une différence. Sinon, les hommes et les femmes politiques du Québec ne se livreraient pas à une telle querelle de mots autour des expressions *séparatistes* et *souverainistes*.

Comment définir cette différence ? Le faire avec clarté m'apparaît une tâche impossible parce que l'opinion de la majorité ou même de cette partie importante de l'électorat indécis qui décidera entre les positions des fédéralistes et des souverainistes, est constituée de milliers

d'opinions individuelles. Et, comme dans toute grande idée politique, les motivations sont diverses allant de l'émotion à la raison en passant par l'intérêt.

Ce que je peux cependant exposer avec clarté, c'est ma propre perception de cette différence.

La souveraineté, ce n'est pas rien. Cela signifie que le Québec aurait le pouvoir de voter toutes les lois s'appliquant sur son territoire, d'y percevoir tous les impôts et toutes les taxes et jouirait d'une personnalité internationale.

Mais au-delà de cela, la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services serait assurée.

Nous pourrions de plus envisager de partager davantage puisque nous adhérons à certaines valeurs qui nous distinguent de nos puissants voisins du Sud.

Les États-Unis exercent une grande fascination sur nous, mais leur richesse semble avoir un prix que nous ne sommes pas prêts à payer entièrement: l'extrême richesse semble devoir voisiner avec l'extrême pauvreté. Dans notre conception d'une société civilisée, l'extrême pauvreté commande l'action de l'État. De même, nous estimons que devant la maladie, nous devons tous être égaux et nous avons développé en conséquence, un système public de santé qui fait l'envie des éléments les plus progressistes de la société américaine.

Dans le domaine de ma spécialité, le droit criminel, je ne sens aucun désir chez les Québécois d'adopter le système français et de s'éloigner des principes du droit criminel anglais qui nous sert tous si bien.

De même, notre attitude face au contrôle des armes à feu est aussi différente de nos voisins du Sud et il serait certainement souhaitable que cela se traduise par une approche commune.

Il est certain enfin que dans le domaine économique, nous ne voudrions pas briser les liens qui nous unissent et dont nous tirons un avantage mutuel. Je ne crois pas entre autres que les banques canadiennes voudraient voir le marché du Québec leur échapper à l'avantage de banques américaines. Cela est sûrement vrai de plusieurs autres grandes entreprises canadiennes bien établies à travers tout le Canada. L'union économique que nous envisageons dans un partenariat leur permettrait de préserver ces acquis.

La différence entre souveraineté et séparation, c'est le partenariat !

L'offre de partenariat a toujours été associé au projet souverainiste. En 1980, la question référendaire portait sur le concept de souveraineté-association. En 1995, sur la souveraineté accompagnée d'une offre de partenariat économique. Ce sont deux concepts très voisins. Ils proposent tous deux la souveraineté que l'on peut résumer comme je l'ai déjà fait plus tôt c'est-à-dire : toutes les lois, tous les impôts et une personnalité internationale et pour le reste, quelque chose à négocier mais qui comprendrait au minimum la liberté de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services.

L'offre de partenariat tient compte des relations étroites que les Québécois souhaitent conserver avec les Canadiens. Elle tient compte également de leurs aspirations sur le plan économique et de leur désir de conserver les acquis mutuels de l'espace économique canadien. Elle est basée sur la conviction qu'il y aura un avantage réciproque à garder un certain nombre de choses en commun. Cela est vrai, non seulement sur le plan économique mais aussi dans d'autres domaines.

Avant un référendum, la réponse de toute la classe politique du Canada anglais à cette offre de négociations est non. Il n'y aura pas de négociations. Cette réponse peut être considérée au mieux comme une position de négociation. De ce point de vue, elle est compréhensible. Mais il peut être utile de considérer les autres significations de cette réponse.

Il faut le faire à la lumière du fait qu'aucun amendement significatif de la constitution n'est possible. C'est ce que nous enseigne l'expérience des cinquante dernières années, les échecs successifs des accords du Lac Meech et de Charlottetown et rien ne laisse prévoir que l'opinion pourrait changer suffisamment au Canada anglais pour que les Québécois puissent entreprendre le long processus d'amendement à la constitution avec quelque espoir de succès.

Dans cette optique, ce non à toutes négociations signifie que les Québécois n'ont de choix qu'entre le statu quo et la sécession pure et simple.

L'on aura compris que les Québécois sont plus attachés à la langue française et aux valeurs que le pacte confédératif devait sauvegarder qu'au pacte lui-même. Mais ils demeurent attachés au Canada. Le choix est cornélien.

Je crois que vous pouvez nous comprendre car je crois que le reste du Canada aussi est plus attaché à des valeurs qu'à la Constitution de 1867.

Je crois que vous n'aimez pas plus que nous cette constitution. Mais pas pour les mêmes raisons car pour nous, à long terme, elle menace notre existence et à court terme, notre plein épanouissement.

D'ailleurs, n'êtes vous pas vous-mêmes convaincus que si, avant le référendum, le Canada anglais avait exprimé le moindre de son désir de négocier un nouveau partenariat, le résultat aurait été nettement différent ? C'est donc que vous avez pris conscience de l'insatisfaction profonde de la majorité des Québécois à l'égard de la constitution actuelle et de leur désir de conclure un nouveau pacte avec le reste du Canada. Vous saviez que les Québécois apprécient bien le Canada et les Canadiens même s'ils n'aiment pas la constitution canadienne.

Ils sont collectivement comme cette jeune fille qui voudrait bien accepter la demande en mariage de son amant. Mais elle déteste sa mère. Et sa mère a sur lui une telle influence et une telle conception de ce que devrait être l'épouse de son fils qu'elle devrait renier sa propre identité. Et lui, le pauvre, ne peut se détacher de l'influence de sa mère. De telles situations sans être courantes, ne sont pas si exceptionnelles. Et elles ont connu au cours des âges, divers dénouements.

Je crois que, de plus en plus, ce ne sont pas les belles-mères qui gagnent.

Je crois aussi que de plus en plus, les mariages les mieux réussis sont entre partenaires égaux. Mais peut-être que sur cette question, je ne suis pas impartial puisque je jouis moi-même d'un tel mariage depuis bientôt un quart de siècle.

Mais, trêve de plaisanteries, je crois que nous avons assez d'intérêts en commun, que nous partageons assez de valeurs pour qu'une nouvelle association soit non seulement souhaitable mais réalisable.

Qu'y trouverait-on ? Ce que nous voudrions y mettre. Ce que nous trouverions mutuellement avantageux d'y mettre. Cette approche aurait le mérite de ne plus hypothéquer l'avenir en liant le sort de nos héritiers à une éventuelle impasse constitutionnelle. Nous n'aurions plus à nous demander si tel ou tel sujet devrait relever du fédéral ou du provincial dans l'esprit des Pères de la confédération, il y a 130 ans, à une époque où l'on ne pouvait imaginer le monde d'aujourd'hui. Quant à nous, nous le ferions avec d'autant plus de confiance qu'après des délais dont nous aurions d'abord convenus, nous pourrions nous retirer d'ententes qui ne seraient pas mutuellement avantageuses pour exercer seuls cette partie de notre souveraineté.

Voyez-vous, la raison pour laquelle le Québec s'attache avec tant d'ardeur à protéger tous les pouvoirs que lui accorde la constitution actuelle, c'est qu'il sait que tout abandon est irréversible et aura vraisemblablement des conséquences insoupçonnées.

Quand les Pères canadiens-français de la confédération ont accepté ce nouveau pacte, ils avaient la conviction que les pouvoirs accordés au Québec seraient suffisants pour assurer au français un développement égal à l'anglais. Non seulement, ils ne devaient pas s'avérer suffisants, mais le fédéral devait avoir une tendance irrésistible à envahir continuellement les champs de compétence réservés aux provinces. Je sais que cette dernière tendance est aussi très mal reçue dans l'Ouest canadien. Mais au Québec, c'est à long terme, une question de survie.

Dans un nouveau partenariat basé sur la souveraineté des deux États membres, nous pourrions collaborer dans tout domaine où nous estimerions que ce serait à notre avantage mutuel, avec d'autant plus de confiance.

Certains diront que nous ne voulons garder du Canada que ce qui est à notre avantage. Erreur ! Nous acceptons d'avance que nous ne collaborerions que dans les domaines où le Canada y trouverait aussi son avantage.

Enfin, il n'est pas inutile de signaler à ceux qui croient que le Québec coûte cher au reste du Canada, que dans un tel arrangement, le Québec ne leur coûterait plus rien.

Avant de terminer j'aimerais corriger certaines impressions souvent diffusées par ceux qui, au Canada anglais, pensent que la meilleure façon de lutter contre le *séparatisme*, c'est de diminuer le Québec. D'abord, c'est une attitude contre-productive pour ceux qui l'adoptent. Les Québécois ont beau apprécier les Canadiens, s'il y en a une sorte qu'ils ont plutôt tendance à détester, ce sont ceux qui les méprisent.

Les Québécois, comme je le disais au début de cette communication, ne détestent ni le Canada ni les Canadiens qui sont et continueront d'être bienvenus au Québec. Dans mon dernier poste au gouvernement comme ministre d'État à la Métropole, j'ai souvent été en contact avec plusieurs Canadiens venus des autres provinces et installés depuis plus ou moins longtemps à Montréal. Ils m'ont tous signalés combien ils y étaient heureux et la différence entre la réalité du sort réservé aux anglophones et les appréhensions qu'ils avaient avant d'y venir, appréhensions acquises à partir nécessairement de ce qu'ils avaient lu ou entendu. Je ne sais pas tout ce que disent vos médias sur le Québec, mais il semble bien que ceux d'entre vous qui viennent chez nous découvrent une réalité bien différente de l'image qui est projetée de nous dans le reste du Canada.

Une autre fausse impression que l'on tente souvent de diffuser, a trait au peu de respect que nous aurions pour les droits fondamentaux. Certains grands écrivains anglophones de Montréal ont décrit avec génie le Québec de leur enfance, celui d'avant la Révolution tranquille, ils ne semblent avoir retenu rien d'autre depuis, que la loi sur la langue. Mais la Révolution tranquille qui s'est déroulée dans les années soixante a beaucoup changé le Québec. C'est maintenant un État moderne qui s'est donné tous les instruments juridiques qui garantissent le respect des droits individuels dans les pays les plus démocratiques, notre charte des droits et libertés de la personne étant bien supérieure (parce que plus complète) à la charte canadienne.

La Charte québécoise consacre en effet une gamme de droits plus étendues que la charte canadienne ; elle ne se limite pas aux relations entre l'État et les citoyens. Elle traite également des relations entre les citoyens eux-mêmes.

De même nos lois qui garantissent la santé du processus électoral sont un modèle qui a été repris dans d'autres législations canadiennes. Ceux d'entre vous qui ont lu l'arrêt Libman de la Cour suprême du Canada savent que même si la Cour estime que nous devrions faire une place plus grande à ceux qui ne se sentiraient pas à l'aise sous les parapluies du *oui* ou du *non* lors d'une campagne référendaire et leur permettre de pouvoir dépenser des sommes par ailleurs limitées, elle n'a que des éloges pour le reste de la loi.

Enfin, je crois que vous vous attendez à ce que je vous explique pourquoi si j'ai du respect pour la Cour suprême, nous ne nous sommes pas présentés devant elle pour faire valoir notre point de vue sur le dernier renvoi que lui a soumis le gouvernement fédéral. Je serai bref. Nous estimons qu'il s'agit d'une question purement politique. En fait, il s'agit de la question politique par excellence.

Je peux être d'autant plus bref que vous pouvez parfaitement comprendre notre position en vous posant la question fondamentale que tout juriste doit se poser au moins une fois dans sa carrière même s'il ne recevra jamais d'honoraires pour y répondre : *Qu'y a-t-il avant les constitutions ?*

Et si l'on regarde dans le passé pour chercher la réponse à cette question, il est probable qu'on y trouvera peu de modèles à imiter. Mais si on examine plus attentivement l'histoire du siècle qui s'achève, l'on découvrira facilement qu'après les deux guerres les plus meurtrières de tous les temps, l'humanité a commencé à penser qu'il ne fallait plus que les constitutions naissent dans le sang.

La nouvelle règle devait être celle de la volonté des peuples. Elle ne fût pas hélas toujours suivie mais je suis sûr que c'est la seule que la majorité des Canadiens sont prêts à reconnaître. Le Canada s'enorgueillit d'un prix Nobel de la paix, celui de Lester B. Pearson pour avoir fait constituer par les Nations-Unies la première force internationale de paix. Lorsque les casques bleus ont reçu comme institution ce même prix Nobel de la paix, nous estimions tous qu'une bonne moitié de ce prix revenait au Canada. Comment peut-on imaginer que l'on puisse changer totalement de constitution? Pacifiquement, politiquement en se basant sur la volonté d'un peuple, clairement exprimée, au cours d'un processus entièrement démocratique. Ceux qui ont inventé les casques bleus ne voudrait certainement rien de moins.

Mon but n'était pas de vous convaincre du bien-fondé de mes opinions mais de vous faire comprendre une réalité. A moins d'un changement radical de la constitution canadienne qui m'apparaît impossible à court et même à moyen terme, il y aura un autre référendum. Le mouvement qui l'appelle n'est pas basé sur la haine. Oh sans doute, il peut bien y avoir quelques extrémistes, Quelle société n'a pas les siens ? Mais le mouvement souverainiste n'est pas dirigé contre les Canadiens que la grande majorité des Québécois apprécie et respecte sincèrement comme moi.

Quand viendra le prochain référendum, selon toute probabilité, la question cherchera à bien cerner le mieux possible ce désir collectif : ce sera probablement quelque chose qui voudra dire : *la souveraineté, la main tendue.*